

## 6 Synthèse générale de collecte en 2017

### Département de la Loire (42)

Année	2017	2017	2017	2017	2015
Indicateur	Département de la Loire (42) Pop INSEE*	Département de la Loire (42) Pop DGF	Région Rhône-Alpes-Auvergne Pop INSEE*	Région Rhône-Alpes-Auvergne Pop DGF	France (SINOE)
Ratio d'OMR collectées par habitant (kg/hab)	248	239	232	216	261
Ratio de collecte sélective 5 matériaux hors verre (kg/hab) (emballages et journaux/magazines)	44	42	46	42	47
Ratio de collecte sélective du verre par habitant (kg/hab)	25	24	31	29	29
Ratio de collecte sélective de la FFOM par habitant (kg/hab)	7,4	7,3	21	18	
					<b>2017 (CITEO)</b>
Ratio d'acier issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation par habitant (kg/hab)**	1,3	1,25	1,3	1,2	1,6
Ratio d'alu issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation par habitant (kg/hab)**	0,16	0,16	0,15	0,14	0,16
Ratio de cartons issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation par habitant (kg/hab) ** (En 2016 une seule rubrique cartons qui regroupe les Cartons /cartonnettes / papier - EMR. Briques alimentaires - ELA)	12	11	11,3	10,5	10,7
Ratio de bouteilles et flacons plastiques issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation par habitant (kg/hab) ** (PET, PEHD)	3,7	3,5	3	3	5
					<b>2015 (SINOE)</b>
Ratio de collecte en déchèterie par habitant (kg/hab)	222	214	225	209	209
Ratio de collecte hors gravats en déchèterie par habitant (kg/hab)	176	169	173	161	154

\*La population INSEE indiquée est la population INSEE SINOE estimée 2017

\*\*Le ratio collecte sélective par matériaux est calculé à partir des tonnages fournis par CITEO

Année	2017	2017
Indicateur (hors gravats)	Département de la Loire (42)	Région Rhône-Alpes-Auvergne
<b>Taux de valorisation matière</b> tonnages envoyés vers une filière de valorisation (matière et organique, des collectes sélectives et des collectes en déchèteries) et tonnages valorisés en compostage des ordures ménagères / tonnages globaux collectés (ordures ménagères, collectes sélectives et déchèteries).	40%	43%
<b>Taux de valorisation énergétique</b> tonnages envoyés vers un incinérateur avec valorisation énergétique (des collectes ordures ménagères, sélectives pour le refus de tri et des collectes en déchèteries) / tonnages globaux collectés (ordures ménagères, collectes sélectives et déchèteries).	2%	32%
<b>Taux de valorisation global</b> Somme des 2 tonnages ci-dessus / tonnages globaux collectés	42%	75%